

Ainsi, dans le premier registre, qui renferme le détail de 99 représentations, nous voyons Molière composer le spectacle entier avec une de ses pièces 8 fois (1), avec deux 55 fois ; 30 fois ses œuvres, peu nombreuses encore en 1663, fournissent une des deux pièces représentées ; 6 fois seulement la scène est entièrement laissée à d'autres auteurs. C'est donc pour Molière un total de 63 soirées complètes et de 30 soirées en partage ; tandis que tous les autres auteurs ensemble ne comptèrent que 6 représentations pleines et 30 demi représentations. Ces auteurs furent Corneille (*Cinna*, *Sertorius* et *le menteur*, 17 fois) ; Tristan (*Marianne*, 9 fois) ; Rotrou (*Venceslas*, 5 fois) ; et Scarron (*Don Japhet*, *l'Héritier ridicule*, 5 fois).

Dans le second registre, contenant le détail de 87 représentations, on ne voit pas Molière se montrer beaucoup plus traitable envers ses rivaux, ou plutôt envers ceux que ses ennemis pouvaient donner pour tels ; car Corneille en était déjà à *Sophonisbe*, et Racine en était encore aux *Frères ennemis*. Molière, sur ces 87 soirées, en remplit seul 62 (8 avec une seule de ses pièces, 54 avec deux) ; 15 fois il eut de moitié avec un autre auteur les honneurs de la représentation ; 10 fois seulement il céda complètement la place. Sur ces 25 représentations, Racine en compta 14 pour sa *Thébaïde* ; l'auteur anonyme de *la Bradamante ridicule* 5, et Corneille (2) et Scarron (3) 3 chacun.

Le dépouillement du troisième registre montre que, huit ans plus tard, le répertoire était encore moins accessible aux autres auteurs dramatiques. Du 29 avril 1672 au 17 février 1673, on trouve le détail de 118 représentations ; 4 fois seu-

(1) *Le Dépit amoureux* seul, 6 fois, *l'Etourdi* seul, 2 fois.

(2) *Sertorius*, 2, *Cinna*, 1.

(3) *L'Héritier ridicule*, 2, *Don Japhet*, 1.